



---

## **PV de la séance du comité du 21 février 2008 à Fribourg**

---

Présents: S. Estier (SE), G. Hauswirth (GH), R. Le Coultre (RL), F. Malacrida (FM), C. Murith (CM), P.-A. Cuttat (PAC)

Excusé: G. Triscone (GT)

---

### **1. Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté sans commentaire.

### **2. Acceptation du compte-rendu de la séance du 02.10.2007**

Le compte-rendu est accepté sans commentaire.

### **3. Information des membres du comité**

#### **3.1. Composition 2008**

Président – CM

Vice-président – RL

Secrétaire (ad intérim) – FM

Caissiers – GH

Délégués aux relations publiques – SE, PAC

Délégué informatique – GT

La charge du secrétaire sera discutée lors de l'assemblée générale 2008.

GH propose : si SB revient, FM prendra la caisse et GH se retirera du comité. Si SB ne désire pas récupérer la charge de secrétaire, FM s'occupera de cette charge et GH restera caissier.

La proposition d'ajouter M. Prior au comité a été soulevée. CM se charge de prendre contact.

#### **3.2. Acceptation des recommandations sur la radioprotection dans le domaine de la médecine**

Le secrétariat a reçu trois courriers concernant les recommandations. CM s'occupe de mettre les recommandations à jour à partir de ces trois documents et cette compilation sera envoyée (FM) aux membres pour le 10 mars en vue de l'AG08.

#### **3.3. Délégation du Comité à Montbéliard pour l'exposition CEPN (C. Murith)**

CM et RL se rendent à Montbéliard pour l'exposition « Vous avez dit radioprotection ? » se tenant au pavillon des sciences de Franche-Comté (FR).

### **4. Situation financière**

Les membres ont cotisés pour un montant de CHF 2760.

La journée thématique a produit un bénéfice de CHF 561.30, cela grâce aux contributions des participants, de GE Medical System et de l'IRA.

Le bénéfice de l'exercice 2007 est de CHF 1'914.95.

Le capital au 10 janvier 2008 s'élève à CHF 2'906.95.

## 5. Etat du site Internet

GT se charge de rajouter un lien vers [www.astrm.ch](http://www.astrm.ch).

## 6. Organisation des manifestations 2008

### 6.1. Assemblée annuelle du 14.03.2008 au CERN

45 personnes se sont inscrites. FM se charge d'envoyer un plan d'accès aux membres ainsi que la consigne de se rendre au bâtiment 33 pour les formalités d'accès. Thomas Otto a envoyé la liste des inscrits aux personnes compétentes et peut la modifier jusqu'au 12 mars. CM et FM se chargent d'organiser la journée.

### 6.2. Journée thématique de octobre 2008

La journée thématique aura lieu le 24.10.2008 et portera sur le thème du radon. Le comité prévoit une facturation de 50.- pour les membres. Les non membres devront s'inscrire à l'ARRAD par la même occasion (+30.-). Le programme suivant a été accepté par le comité :

- Physique et biologie du radon (FBo/IRA)
- Epidémiologie du radon (Laurier/IRSN)
- Méthodes de mesure du radon (SB/IRA)
- Stratégie OMS concernant les pollutions domestiques (Shannoun Ferid/WHO)
- Stratégie radon suisse (MC/OFSP)
- Situations des mesures en Suisse et banque de données (MGR/OFSP)
- Méthodes d'assainissement (Ros)
- Stratégie au Tessin (Jermini)
- Table ronde avec les responsables des cantons romands sur le thème de l'attitude du public vis-à-vis du radon
- Recommandations de l'ARRAD

## 7. Avancement des groupes de travail

### 7.1. GT Instrumentation (C. Bailat)

La liste des appareils de mesures est au complet. Le but est d'organiser sur le site de l'ARRAD (php) une page web comportant :

- une critique des systèmes de mesure en fonction de leur domaine d'application, basée sur l'expérience des membres du GT ou de leurs collègues de travail ;
- les différentes adresses et contacts des entreprises fournissant ces systèmes de mesure ;
- evt. une critique objective des services de ces entreprises ;
- une information actualisée régulièrement.

### 7.2. GT communication (R. Lecoultre)

Le mandat a été mis-à-jour et sera présenté à l'AG08. Plusieurs personnes ont déjà confirmé leur intérêt pour ce groupe. FM se charge de contacter Yves Lörtscher (Suva).

### 7.3. Création d'un groupe sur l'information du patient

Ce groupe sera proposé lors de l'AG08 en parallèle des recommandations de l'ARRAD.

## 8. Divers

(Voir lettre de l'ASTRM à l'ARRAD du 22.02.2008)

L'ASTRM ([www.astrm.ch](http://www.astrm.ch)) propose le lien du site de l'ARRAD. L'ARRAD s'engage à inclure un lien vers [www.astrm.ch](http://www.astrm.ch) sur [www.arrad.ch](http://www.arrad.ch).

L'ASTRM proposera à sa prochaine séance de comité d'inclure des liens sur les prises de positions de l'ARRAD ou les résultats de ses GT en relations avec le domaine médical.

L'ASTRM demande à l'ARRAD de prendre position sur le port du demi-tablier de plomb lors de radiographies conventionnelles.

L'ASTRM demande à l'ARRAD de prendre position concernant la nouvelle loi européenne sur la protection des travailleurs soumis à des champs électromagnétiques qui entrera en vigueur dans les années à venir.

L'ASTRM demande à l'ARRAD de prendre position concernant les droits d'utilisation de sources électromagnétiques (non-ionisantes) par des personnes non-formées dans ce domaine.

#### **9. Prochaine séance du comité**

La prochaine séance aura lieu le 04.09.2008 à 14h à l'université de Fribourg.

#### **10. Journée thématique 2009 :**

Appel aux membres pour des propositions :

1<sup>ère</sup> proposition du comité : Héritages radiologiques en collaboration avec le CEPN